



Manifeste Uniclima

**Génie climatique,
transition énergétique
et souveraineté industrielle**

SOMMAIRE

Partie I
État des lieux du génie climatique
dans le bâtiment (résidentiel, tertiaire,
industrie) et les process industriels..... 5

Partie 2
9 Propositions pour une politique
ambitieuse du génie climatique..... 8

THÉMATIQUE 1	
Souveraineté énergétique et décarbonation	8
THÉMATIQUE 2	
Adaptation au changement climatique	9
THÉMATIQUE 3	
Qualité de l’air intérieur et santé publique	10
THÉMATIQUE 4	
Souveraineté industrielle et compétitivité	10
THÉMATIQUE 5	
Compétences et formation	11

Conclusion..... 11



La transition énergétique des bâtiments (résidentiel, tertiaire, industrie) et des process industriels ne réussira pas sans un changement de méthode !

Partie I

État des lieux du génie climatique dans le bâtiment (résidentiel, tertiaire, industrie) et les process industriels

Au-delà des enjeux climatiques et énergétiques, le bâtiment est devenu un sujet stratégique pour l'économie française et européenne. Dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques, la volatilité des marchés de l'énergie, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et le retour des politiques industrielles à l'échelle mondiale, la capacité de la France à maîtriser ses infrastructures énergétiques et ses équipements techniques constitue un enjeu de souveraineté.

Les crises énergétiques consécutives à l'invasion de l'Ukraine et au conflit avec l'Iran ont rappelé avec force qu'une dépendance excessive à des ressources ou à des équipements produits hors d'Europe peut fragiliser durablement notre économie. Dans le même temps, la concurrence internationale s'intensifie. Les États-Unis mobilisent des moyens considérables pour attirer les investissements industriels, tandis que la Chine continue de renforcer sa présence sur de nombreuses chaînes de valeur stratégiques. Face à ces évolutions, l'Europe doit préserver ses capacités de production et d'innovation dans les secteurs clés de la transition énergétique.

Le génie climatique constitue à ce titre un atout industriel majeur. Derrière chaque pompe à chaleur, système de ventilation, solution de climatisation, de systèmes hybrides, dispositif de production d'eau chaude, il y a des sites de production, des bureaux d'études, des centres de recherche, des entreprises de maintenance et des milliers d'emplois qualifiés répartis dans tous les territoires. La transition énergétique

ne peut être durablement acceptée et soutenue que si elle est également créatrice de valeur économique, d'activité industrielle et d'emplois locaux.

Cette filière représente également un puissant levier de réindustrialisation. Les investissements réalisés aujourd'hui dans les équipements de performance énergétique et d'adaptation au changement climatique peuvent contribuer à renforcer les capacités productives françaises et européennes, à sécuriser les compétences stratégiques et à développer les technologies qui feront la compétitivité de demain.

La transition énergétique du bâtiment et des process industriels ne doit donc pas être considérée comme un coût ou une contrainte supplémentaire. Elle constitue une opportunité de moderniser le parc immobilier et les sites industriels français, d'améliorer le quotidien des citoyens (santé, confort, pouvoir d'achat), de renforcer notre indépendance énergétique (souveraineté, déficit de la balance commerciale, décarbonation) et de consolider une base industrielle créatrice d'emplois et de croissance.

Aujourd'hui, la France fait face à plusieurs défis : réduire ses émissions, protéger le pouvoir d'achat et adapter les bâtiments à un climat qui change déjà. Dans cette équation, le génie climatique n'est pas un sujet technique parmi d'autres : c'est un levier central, immédiat et concret.

Le parc immobilier français illustre l'ampleur du défi !

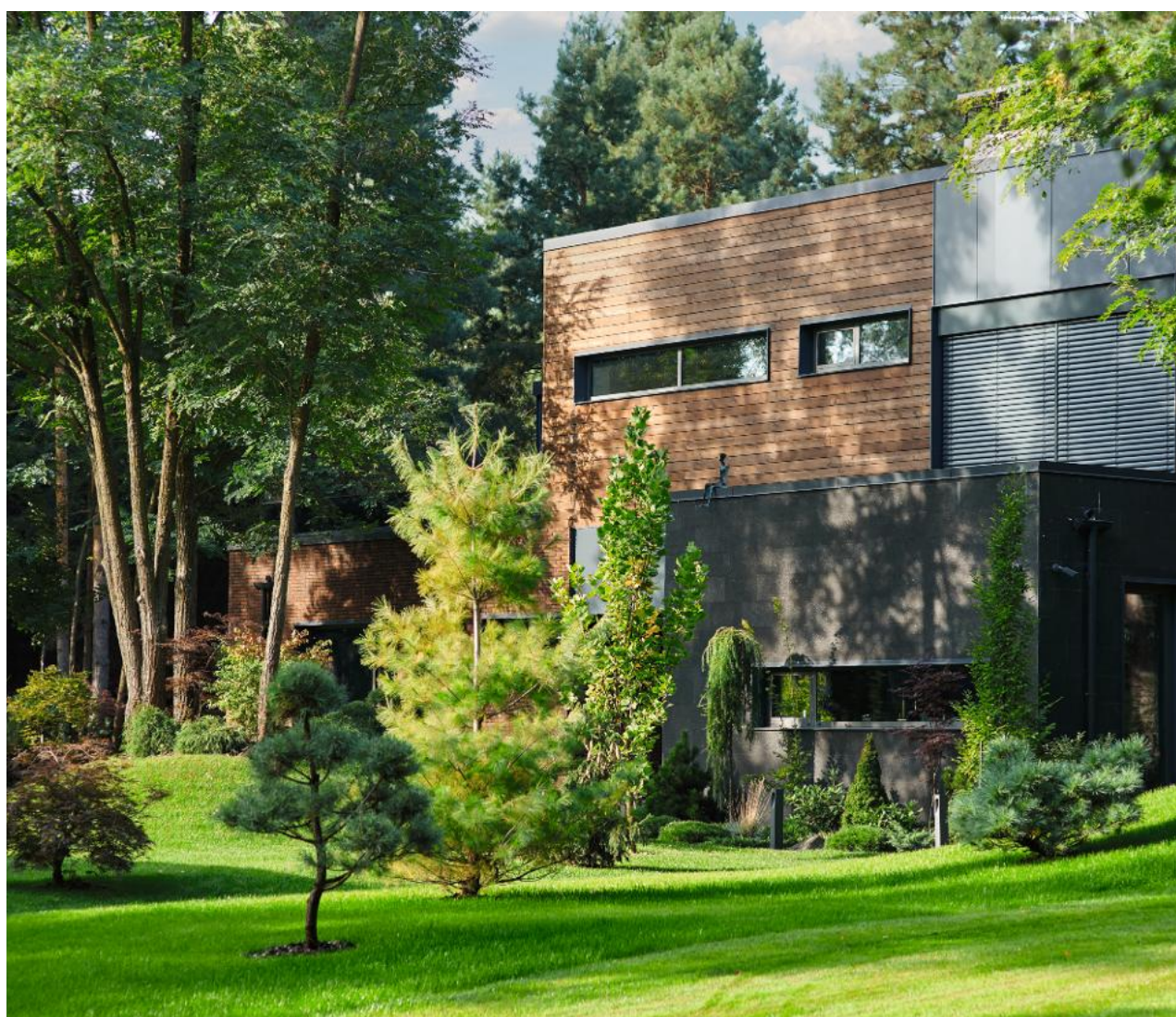
La France compte environ 37 millions de logements, dont plus de la moitié du parc résidentiel a été édifiée avant 1975, période précédant la généralisation des exigences de performance énergétique (réglementations thermiques).

Le parc tertiaire représente quant à lui près d'un milliard de mètres carrés, comprenant notamment des bureaux, commerces, établissements scolaires, bâtiments de santé, équipements sportifs et bâtiments publics. Et enfin 60 à 80 000 sites de production industrielle composés de bâtiments et process industriels.

Ce parc présente plusieurs caractéristiques structurantes :

- Une forte hétérogénéité architecturale, technique et énergétique ;
- Une ancienneté importante du bâti ;
- Des besoins de rénovation massifs ;
- Des usages très différents selon les territoires et les typologies de bâtiments et d'industrie ;

Dans un contexte d'intensification des effets du changement climatique, les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation jouent un rôle stratégique. Ils conditionnent à la fois la performance énergétique des bâtiments, le bien-être des occupants et la capacité de notre pays à s'adapter aux défis climatiques. L'enjeu n'est plus d'accumuler les dispositifs, mais de définir une trajectoire claire, stable et assumée.



1.

Le bâtiment : angle mort des politiques publiques

Le constat est connu, mais les réponses restent insuffisantes. Le parc de bâtiments français est massivement ancien, énergivore et inadapté aux conditions climatiques actuelles. Cela se traduit concrètement par des factures élevées, des logements inconfortables, des bâtiments publics parfois défectueux et une vulnérabilité croissante face aux vagues de chaleur.

Le secteur du bâtiment (bâtiments résidentiels et tertiaires) représente près de 45 % de la consommation d'énergie finale en France et environ un quart des émissions nationales de gaz à effet de serre. En faire une priorité politique n'est pas une option : c'est une condition de réussite de la transition énergétique.

Les solutions existent déjà. Elles sont disponibles, maîtrisées et portées par une filière industrielle solide. Ce qui manque aujourd'hui, ce n'est pas la technologie : c'est une impulsion politique durable !

2.

L'instabilité publique : premier frein à la transition

Depuis plusieurs années, les politiques de rénovation énergétique se caractérisent par leur instabilité. Changements fréquents des aides, règles mouvantes, dispositifs illisibles : cette imprévisibilité a un coût.

Elles découragent les ménages, freinent les investissements industriels et désorganisent toute la chaîne de valeur. Cette situation n'est plus tenable. On ne construit pas une transformation structurelle avec des politiques en "stop and go" avec une filière à cycle long entre la décision et la réalisation.

La transition énergétique nécessite au contraire une ligne claire, stable dans le temps, capable de donner confiance à tous les acteurs : industriels, installateurs, collectivités et ménages.

La priorité n'est pas d'ajouter de nouveaux dispositifs, mais de rendre ceux qui existent enfin plus simples, lisibles, cohérents et durables.

3.

Sortir des approches dogmatiques

L'une des limites actuelles des politiques publiques est leur tendance à privilégier des approches uniformes, parfois déconnectées de la réalité du terrain. Le parc immobilier français et les process industriels sont profondément hétérogènes. Vouloir y appliquer une solution unique est une erreur stratégique.

La transition ne réussira que si elle repose sur une approche pragmatique, fondée sur les usages réels, les contraintes techniques et les capacités d'investissement des ménages. Cela implique d'assumer un principe simple : la complémentarité des solutions pour répondre à tous les cas d'usage, de situations bâties ; pompes à chaleur, systèmes hybrides, ventilation, rafraîchissement... ce n'est pas une opposition, c'est une combinaison de réponses.

Refuser cette diversité, c'est ralentir la transition. L'encourager, c'est l'accélérer.

4.

Un enjeu de société, pas seulement d'énergie

Réduire le sujet à une question de consommation énergétique ou de décarbonation serait une erreur.

C'est aussi une question de santé publique. Les Français passent l'essentiel de leur temps en intérieur, dans des environnements où la qualité de l'air est encore trop souvent insuffisante.

C'est une question d'adaptation climatique. Les vagues de chaleur ne sont plus exceptionnelles : elles redéfinissent les besoins du bâtiment, et rendent le confort d'été indispensable.

C'est enfin une question de souveraineté. Derrière le génie climatique, il y a une filière industrielle, des emplois, des chaînes de valeur qu'il faut consolider face à la concurrence internationale.



Partie 2

9 propositions pour une politique ambitieuse du génie climatique

THÉMATIQUE 1

Souveraineté énergétique et décarbonation

PROPOSITION 1

Donner enfin de la visibilité : la stabilité comme préalable à toute action

La stabilité des politiques et des dispositifs est aujourd'hui la condition première de la transition. Les changements permanents d'aides pour la rénovation créent une incertitude qui bloque les décisions des ménages et empêche les industriels d'investir. Cette instabilité a un coût direct : des projets abandonnés, des capacités industrielles non déployées, et une perte de compétitivité face aux acteurs français, européens voire internationaux.

Il est donc indispensable d'inscrire les politiques et les aides dans une **loi de programmation sur cinq ans**, qui fixe de façon opposable les niveaux de soutien, les critères d'éligibilité et les bonifications associées. Cette loi doit s'accompagner de règles strictes : aucune modification en cours d'année, un délai de préavis d'au moins douze mois pour toute évolution, une démarche de simplification des dispositifs pour les demandeurs, et pas de surtransposition des orientations européennes.

Pour rendre cette stabilité réellement effective, un simulateur public opposable doit être mis en place. Il permettrait à un ménage ou à un gestionnaire de bâtiment de sécuriser définitivement son plan de financement avant de lancer les travaux.

EN RÉSUMÉ

La transition nécessite des systèmes d'aides simples, stables, lisibles et garantis dans le temps pour déclencher les investissements et leur efficacité (efficience).

PROPOSITION 2

Passer d'une logique de guichets à une logique de parcours de rénovation

La rénovation énergétique d'ampleur ne correspond pas à la réalité des décisions pour beaucoup d'acteurs, qui ont du mal à se projeter soit pour des raisons économiques ou psychologiques. Le fonctionnement actuel ne les incite pas suffisamment à poursuivre la rénovation d'un bâtiment avec une démarche de travaux successifs faits dans un laps de temps maîtrisé.

La mise en place **d'un parcours de rénovation par étapes** permettrait de structurer les projets dans le temps, en cumulant des droits à aides mobilisables sur plusieurs années afin d'encourager la poursuite des travaux. Ce parcours offrirait une visibilité globale et faciliterait la planification progressive des investissements.

Dans cette logique, il conviendrait de prioriser dans un premier temps, les interventions offrant le meilleur rapport coût/efficacité énergétique. La modernisation des équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation (HVAC), lorsqu'ils sont vétustes ou peu performants, constitue souvent un levier rapide de réduction des consommations et des émissions, pour un coût inférieur à celui d'une rénovation lourde de l'enveloppe.

EN RÉSUMÉ

Il faut inciter les successions de gestes cohérents et efficaces en prenant en compte la réalité économique et psychologique des ménages.

PROPOSITION 3

Accompagner pragmatiquement la décarbonation du bâtiment

La décarbonation du bâtiment constitue un objectif essentiel pour atteindre les ambitions climatiques de la France, mais sa mise en œuvre doit s'appuyer sur une approche pragmatique, technologiquement ouverte et adaptée à la diversité du parc immobilier.

Uniclimate défend une stratégie fondée sur les résultats réels, mesurés, en matière de réduction des émissions de carbone plutôt que sur une logique reposant exclusivement sur l'électrification des usages. La transition énergétique doit pouvoir mobiliser l'ensemble des solutions performantes disponibles, en reconnaissant la complémentarité des technologies de chauffage, de production d'eau chaude, de ventilation et de rafraîchissement.

Dans cette perspective, les **systèmes hybrides** (couplage de tout équipement : CESI solaire, PAC ou chaudière biomasse / biocombustibles) ont toute leur place pour répondre aux contraintes

techniques, économiques et énergétiques de nombreux bâtiments existants. Les politiques publiques doivent ainsi **privilégier les gains effectifs de performance énergétique et carbone, tout en tenant compte des réalités du terrain, de l'hétérogénéité du parc et de la capacité d'investissement**. Une telle approche permettra de concilier efficacité environnementale, acceptabilité sociale et soutenabilité économique de la transition.

Dans les situations dans lesquelles l'utilisation de gaz vert apparaît comme la meilleure solution pour décarboner, les industriels réunis au sein d'Uniclimate sont en capacité de mettre sur le marché des équipements performants qui fonctionnent avec cette énergie décarbonée (chaudières à condensation, PAC hybrides, systèmes solaires thermiques...).

THÉMATIQUE 2

Adaptation au changement climatique

PROPOSITION 4

Faire du risque chaleur un critère structurant des politiques du bâtiment

Face à la multiplication des épisodes de chaleur extrême, l'adaptation au changement climatique constitue désormais un enjeu majeur de santé publique. Pourtant, les conséquences sanitaires des fortes chaleurs restent encore insuffisamment prises en compte dans les politiques d'adaptation.

Dans cette perspective, **un plan d'action ciblé** doit être déployé en priorité dans les bâtiments accueillant **les publics les plus vulnérables**, où les conséquences des épisodes de chaleur extrême sont les plus critiques : hôpitaux, établissements de santé, EHPAD, écoles et crèches.

Les solutions mises en œuvre doivent être rapidement mobilisables, efficaces et adaptées aux usages des bâtiments. Elles peuvent s'appuyer sur des systèmes de rafraîchissement performants notamment les pompes à chaleur réversibles, ainsi que sur des technologies passives ou hybrides et des dispositifs de pilotage intelligent des équipements avec tous les émetteurs adaptés.

EN RÉSUMÉ

Protéger les populations des effets des vagues de chaleur implique d'accélérer le déploiement de solutions de rafraîchissement performantes, au service de la santé, du confort et de la transition écologique (décarbonation, maîtrise énergétique).

TH MATIQUE 3
Qualit  de l'air int rieur
et sant  publique

PROPOSITION 5
Faire de la qualit  de l'air int rieur un
pilier des politiques de sant  publique

La qualit  de l'air int rieur constitue un enjeu sanitaire majeur encore insuffisamment trait . Les pathologies respiratoires, les allergies ou la propagation des virus sont directement li es aux conditions de renouvellement d'air dans les b timents.

Or, les politiques actuelles ne garantissent ni la performance des syst mes install s, ni leur bon fonctionnement dans la dur e.

Il est propos  de faire de **la ventilation un pilier des politiques de sant  publique, en introduisant des exigences mesurables et contr l es dans le temps**. Cela passe par la d finition de seuils clairs en mati re de concentration de CO₂, de renouvellement d'air et de ma trise de l'humidit , int gr s dans les r f rentiels existants.

Ces exigences doivent  tre v rifi es non seulement   l'installation, mais  galement dans la dur e, via des obligations de maintenance et de contr le des performances.

TH MATIQUE 4
Souverainet  industrielle
et comp titivit 

PROPOSITION 6
Int grer une pr f rence europ enne
dans les dispositifs existants

Dans un contexte de concurrence internationale forte, les dispositifs publics doivent soutenir les capacit s industrielles europ ennes. Aujourd'hui, l'absence de diff renciation favorise m caniquement les  quipements import s.

Il est propos  d'introduire une **pr f rence europ enne op rationnelle**, en conditionnant une part des aides ou en instaurant des bonifications pour les  quipements produits en Europe. Cette logique peut  tre compl t e par l'int gration de crit res carbone incluant les conditions de fabrication et de transport.

Dans la commande publique, cette orientation doit  tre pleinement int gr e afin de structurer une demande coh rente et soutenir la fil re.

EN R SUM 
*La transition  nerg tique doit aussi servir  
renforcer l'industrie fran aise et europ enne.*

PROPOSITION 7
Mettre en  uvre un plan industriel
d di  au g nie climatique

Le secteur du g nie climatique constitue un levier majeur de r industrialisation,   condition d'en faire une priorit  strat gique.

Un **plan industriel d di ** doit permettre d'accompagner l'implantation de nouvelles capacit s de production, en simplifiant fortement les proc dures administratives et en soutenant les investissements dans les fil res cl s. La s curisation des cha nes d'approvisionnement, notamment pour les composants critiques, doit  galement  tre int gr e.

Cette approche permettra de renforcer la souverainet  industrielle fran aise tout en cr ant des emplois sur le territoire.

EN R SUM 
*Il faut faire du g nie climatique un pilier
assum  de la r industrialisation fran aise
et europ enne.*

PROPOSITION 8
 largir les politiques de transition
 nerg tique et de d carbonation vers
les b timents tertiaires et industriels et
les process industriels

Les politiques actuelles sont encore trop concentr es sur les b timents r sidentiels, alors que les gains les plus rapides et les plus significatifs se trouvent dans les b timents tertiaires et industriels.

Il est propos  de mettre en place **des dispositifs sp cifiques** pour ces secteurs, combinant aides   l'investissement et incitations fiscales, notamment via des m canismes de suramortissement pour les  quipements performants. Ces dispositifs doivent prioritairement cibler l'optimisation des installations existantes et le pilotage  nerg tique.

Cette r orientation permettrait d'obtenir des r sultats rapides en mati re de consommation d' nergie et de comp titivit   conomique.

EN R SUM 
*La transition passera aussi par un effort
massif dans les b timents tertiaires,
industriels et les process industriels avec
toutes les solutions technologiques et
 nerg tiques d carbon es   disposition*

TH MATIQUE 5
Comp tences et formation

PROPOSITION 9
Structurer une mont e en comp tences
massive de la fil re

Le d ploiement des solutions d pend directement des comp tences disponibles. Sans un effort structur , la transition sera limit e par la capacit  op rationnelle de la fil re.

Il est propos  de mettre en place **un plan national de formation**, couvrant l'ensemble des m tiers du g nie climatique : installation, maintenance, pilotage  nerg tique. Ce plan doit s'appuyer sur les fil res existantes, en renfor ant leurs moyens et en adaptant les contenus.

En parall le, le d veloppement de l' conomie circulaire doit  tre encourag , en structurant les fil res de recyclage et de r emploi, et en int grant ces enjeux dans les formations.

EN R SUM 
*La r ussite de la transition repose sur des
comp tences massivement renforc es et
adapt es aux nouveaux besoins.*

En Conclusion

Le g nie climatique est au c ur des grands d fis du XXI  si cle : transition  nerg tique, d carbonation, adaptation climatique, sant  publique (qualit  d'air int rieur et confort d' t ), souverainet  industrielle et pouvoir d'achat (facture  nerg tique).

Les industriels repr sent s par Uniclimate souhaitent contribuer activement   la construction d'une strat gie nationale ambitieuse, coh rente et pragmatique.

La r ussite des politiques publiques reposera sur plusieurs conditions essentielles :

- La stabilit  r glementaire ;
- Une vision de long terme ;
- Une approche technologiquement ouverte   toute  nergie d carbon e ;
- La confiance accord e aux fil res industrielles ;
- La prise en compte des r alit s du terrain.

Ce manifeste vise   nourrir le d bat public et   proposer des solutions concr tes pour b tir une politique durable du b timent, de l' nergie et du g nie climatique au service des Fran ais.

Uniclimate se tient   la disposition des candidats, des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels pour approfondir ces propositions et participer   la construction des politiques publiques de demain.

Le référent du génie climatique en France

Uniclima est le **groupement
français des industries thermiques,
aérauliques et frigorifiques.**

Ensemble,
au cœur d'un génie
climatique durable



11/17 rue de l'Amiral Hamelin — 75116 Paris
tél. : 01 45 05 70 00 — email : uniclima@uniclima.fr
SIRET : 512 693 888 00020 - APE : 9412 Z

Propriétaire du salon

